

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21110**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Droit Economie Gestion, mention Administration économique, sociale et culturelle, spécialité Finances des collectivités territoriales et des groupements

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bourgogne - Dijon, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'Université de Bourgogne, Recteur de l'Académie de Dijon Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

122 Economie, 314 Comptabilité, gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Préparation et présentation des budgets - recueil des informations communiquées par tous les directeurs de services responsables des enveloppes budgétaires - suivi des exécutions des budgétaires et gestion de la dette et de la trésorerie - négociation des emprunts avec les banques et évaluation des risques financiers - organisation de la pluri annualité budgétaire - gestion du patrimoine, suivi des amortissements et des restes à réaliser - évaluation des avantages et des inconvénients de l'intercommunalité sous l'angle fiscal et financier - contrôle de la légalité budgétaire des actes administratifs - optimisation des moyens financiers dans les politiques de développement économique de la collectivité - étude et évaluation des impacts financiers de tous les contrats de la collectivité

Parfaite maîtrise des documents budgétaires et de la lecture des budgets - maîtrise de la politique fiscale de la collectivité ou du groupement - maîtrise des ratios budgétaires liés à la gestion du patrimoine mobiliers et immobiliers et à l'emprunt - maîtrise des rouages budgétaires et des fondamentaux liés à la fiscalité locale (directe et indirecte) et aux dotations de l'Etat (investissement et fonctionnement) - maîtrise des outils d'aides au développement économique - maîtrise des méthodologies d'épreuves aux concours et en examens professionnels - maîtrise des outils d'aides à la décision et çà l'évaluation des politiques publiques - maîtrise des outils de prospectives et d'évaluation des risques financiers - maîtrise des rouages administratifs et politiques d'une collectivité lui permettant les contacts transversaux entre les directions du patrimoine, des affaires juridiques et des finances - ...

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Direction des finances dans une collectivité ou un établissement public intercommunal,
Direction du personnel et gestion des crédits d'emplois,
Pôle contrôle de gestion,
Direction du patrimoine,
Pôle infrastructures et bâtiments (gestion des crédits),
Pôle développement public dans le secteur bancaire,
Etablissements prêteurs (gestion de la dette) ,
Cabinets privés de consultants,
Service des finances et de la prospective dans une société d'Economie mixte (SEML), ...

- *Contrôleur des statuts et des aspects financiers des marchés publics,*
- *Directeur ou Directeur adjoint du service finances et ressources humaines dans un établissement public de coopération intercommunale, ,*
- *Responsable des tarifications et gestion des flux dans des établissements de santé,*
- *Contrôleur de gestion,*
- *Commissaire aux Armées,*
- *Gestionnaire principal du budget et suivi du budget transports et infrastructures,*
- *Gestionnaire de la dette et de la trésorerie,*
- *Responsable de formation sur les logiciels financiers auprès des services gestionnaires des finances,*
- *Responsable du pôle développement public dans une banque, (Direction des prêts),*
- *Gestionnaire financier du développement et de l'aménagement du territoire au sein de la cellule de développement économique d'une région,*
- *Chargé de missions aux carrières et rémunérations,*
- *Consultant en expertise juridique et financière,*
- *Auditeur au sein de cabinets de consultant,*

Gestionnaire des fonds européens et financement du développement économique, ...

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1206 : Management de groupe ou de service comptable

M1207 : Trésorerie et financement

K1504 : Contrôle et inspection du Trésor Public

M1201 : Analyse et ingénierie financière

M1205 : Direction administrative et financière

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La spécialité est accessible aux titulaires d'un Master 1ère année Administration économique, sociale et culturelle : Sciences du management :, droit, Science économique , sociologie, ou d'un diplôme équivalent (Ecole de commerce, IEP, Ecole d'ingénieurs, etc.).

UE 1 : Finances locales nationales et européennes

finances communautaires (2 ects)

finances intercommunales (2 ects)

finances locales comparées et sociologie fiscale (2 ects)

UE 2 : Aménagement du territoire et optimisation des ressources

intelligence territoriale et développement des territoires (3 ects)

Interventionnisme économique des collectivités territoriales (3 ects)

UE 3 : Droit budgétaire et comptabilité publique locale

gestion informatisée de la comptabilité (2 ects)

contentieux budgétaire local (2 ects)

comptabilité publique locale appliquée (2 ects)

UE 4 : Conférences de culture générale et préparation aux concours

conférences de linguistique (anglais juridique et financier) (3 ects)

conférences de méthodologie et préparation aux concours (Rédaction de CV, entretien d'embauche, ...)

Gestion des équipes et synergie professionnelle (3 ects)

UE 5 : Droit des produits bancaires et contrats financiers

aspects financiers du droit des contrats (3 ects)

gestion stratégique des finances locales et des marchés financiers (3 ects)

UE 6 : Gestion financière des collectivités territoriales

gestion de la dette et de la trésorerie (5 ects)

contrôle de gestion (5 ects)

évaluation économique des Politiques publiques territoriales (cours mutualisé avec le PEG) (5 ects)

UE 7 : Stage, travail rédactionnel et soutenance

Travail de recherche et Conférences d'actualité (3 ects)

Rapport de stage ou Mémoire (6 ects)

Soutenance rapport de stage (6 ects)

Contrôle des connaissances :

Chaque unité d'enseignement donne lieu à un contrôle des connaissances sous forme de contrôle terminal (CT) (examen écrit ou oral, au choix de l'enseignant) et à un travail de recherche noté sur 20 dans une des matières choisie par l'étudiant ou le fonctionnaire. Le stage est sanctionné par la rédaction d'un rapport donnant lieu à une soutenance. Pour les membres de la promotion en formation continue, le stage est remplacé par la préparation et la Soutenance d'un mémoire. Une note égale ou supérieure à 10/20 délivrée à l'issue de l'épreuve dans chaque unité d'enseignement donne lieu à l'attribution du nombre d'ECTS fixé pour chaque unité. Une session de rattrapage est prévue en septembre. Les matières dans le cadre desquelles le professionnel en formation continue ou l'étudiant seront à nouveau interrogés seront celles dans lesquelles les notes obtenues auront été inférieures à 10/20.

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnalités membres de l'équipe pédagogiques (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnalités membres de l'équipe pédagogiques (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	

Par candidature individuelle	X		Pour partie du diplôme VA : jury VA Jury VES
Par expérience dispositif VAE	X		Jury VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la Licence professionnelle (NOR: MENS9902515A)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation de l'Université de Bourgogne du 29/06/2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2013-756 du 19 août 2013 - Code de l'Éducation : articles R613-32 à R613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www2.u-bourgogne.fr/ode/>

Autres sources d'information :

http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/fiche_comp_m2FCTG.pdf

Lieu(x) de certification :

Université de Bourgogne - Dijon : Bourgogne Franche-Comté - Côte-d'Or (21) [Dijon]

Université de Bourgogne

Maison de l'Université

Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Dijon

Historique de la certification :

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°32159